

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Bilan de l'orientation 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

www.ac-reims.fr

Académie de Reims



Sommaire

avant propos..... 3

données essentielles 3

Après la 3ème générale, 3

Après la 3ème Prépa-pro 3

Après la 3ème SEGPA,..... 3

Après la 2nde GT,..... 3

Comparaison académie / national 3

1. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3^{ème} 4

2. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel..... 6

3. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3^{ème} SEGPA... 6

4. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 2^{nde} GT 7

5. Bilan de l'appel..... 10

avant propos

L'ensemble des données de l'orientation après les classes de 3^{ème} et 2^{nde} GT a été recueilli grâce à l'application SIECLE-ORIENTATION désormais en usage dans l'académie de Reims.

Ces données doivent permettre à chacun des acteurs impliqués dans l'orientation et l'affectation des élèves de mieux situer son action, dans le cadre de la stratégie académique de mise en œuvre des objectifs nationaux.

données essentielles

Après la 3ème générale,

- Après 10 ans de hausse régulière et une inflexion de 1 point en 2018, l'année 2019 se caractérise par une baisse de 5,9 points du taux de décision vers la classe de 2GT (63,6% en 2019 ; 69,5% en 2018).
- Le redoublement exceptionnel même s'il peut être décidé par le chef d'établissement, ne constitue pas une voie d'orientation et n'est plus comptabilisé comme tel dans l'application SIECLE-Orientation.

En cas de désaccord avec la décision d'orientation, la famille peut demander le maintien dans la classe d'origine.

21 demandes de maintien et 3 doublements ont été dénombrés.

Après la 3ème Prépa-pro

- Des décisions vers la voie pro pour 99,3% des élèves avec seulement 59,7% pour la seconde professionnelle et 39,6% pour une 1ère année de CAP.

Après la 3ème SEGPA,

- ♦ Orientation très majoritaire vers le CAP : 96,7%.

Après la 2nde GT,

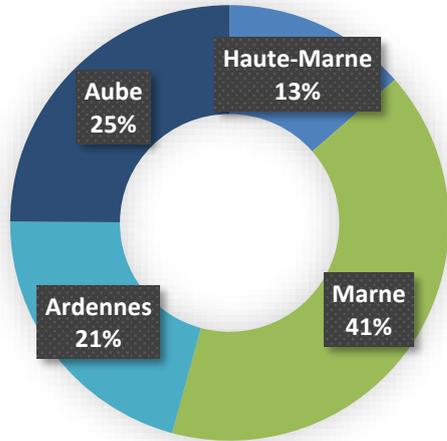
- Augmentation des décisions vers la 1^{ère} G ou T : 93,1% pour 91,5% en 2018
Cette augmentation est plus importante vers la 1^{ère} Générale (+1,3%) que vers la 1^{ère} Technologique (+0,2%).
- Concernant les décisions vers la voie générale, on note parfois des variations importantes (à la hausse ou à la baisse) pour un même établissement. Les écarts vont de -17,3 à +16,3 points dans les Ardennes ; de -9 à +17,6 points dans l'Aube ; de -15,4 à +17,4 points dans la Marne et de -7,9 à +15,4 points en Haute-Marne.
Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par la nouvelle configuration de la voie générale : quelques lycées qui n'offraient pas les trois filières disposent à présent d'une offre d'enseignements de spécialité suscitant une plus forte demande des familles.
 - Des orientations vers la 1^{ère} STMG ont pu se substituer à ce qui jusqu'alors aurait pu être une décision vers la filière ES.
- Le redoublement est à un très bas niveau (environ 0,3%). 68 demandes de maintien ont été dénombrées.

Comparaison académie / national

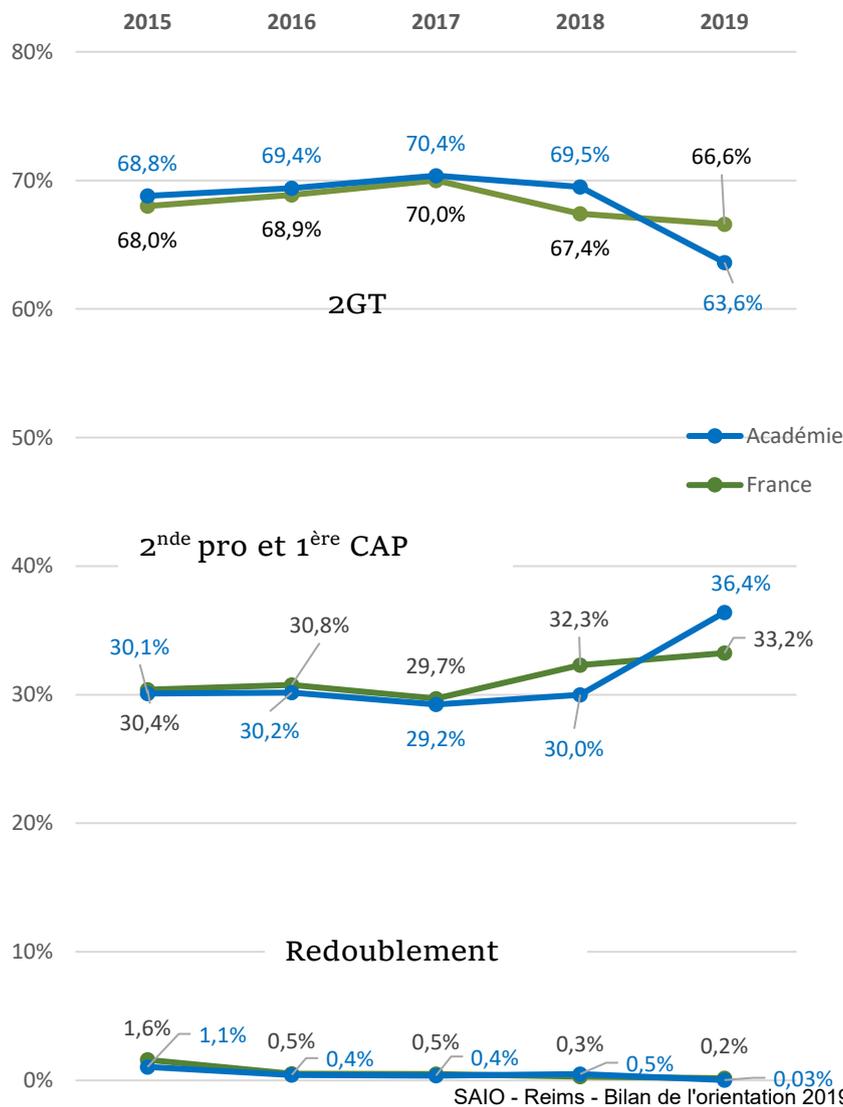
- ♦ La comparaison académie/national figure dans les graphiques présentés pages suivantes.

1. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3^{ème}

1.1 Répartition des élèves selon les départements (effectifs juin 2019 : 11231 élèves, 5651 filles et 5580 garçons)

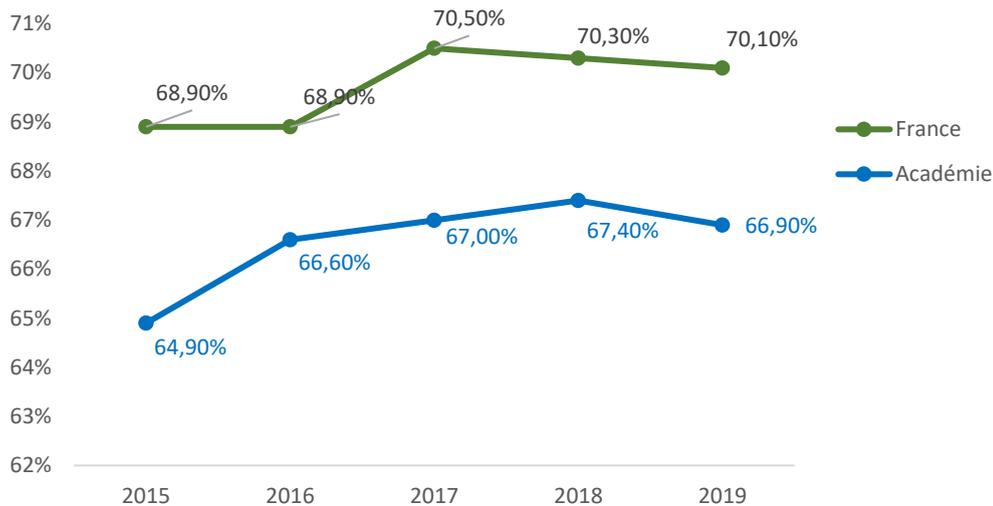


1.2 Evolution des décisions d'orientation - Comparaison France



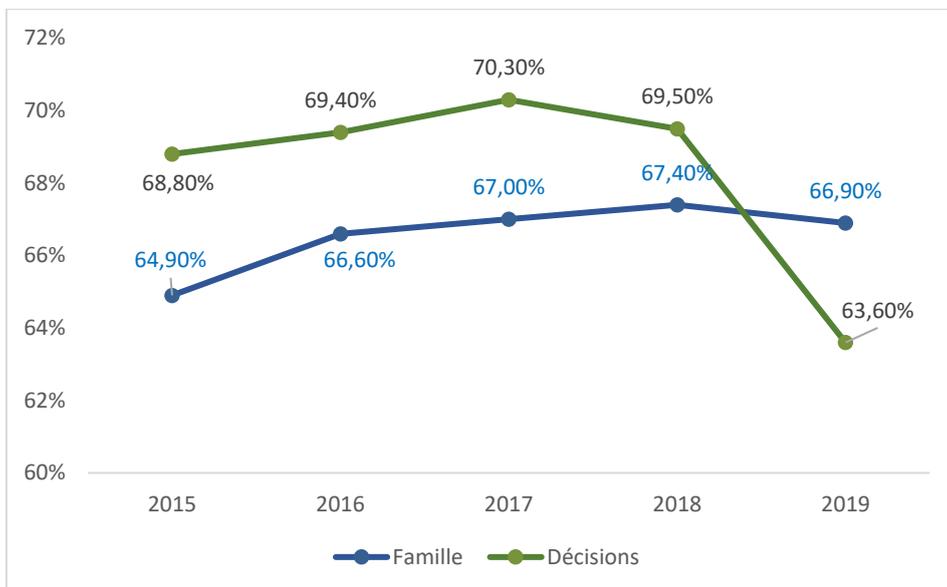
On observe une inflexion importante du taux de décision d'orientation vers la 2nd GT. L'écart avec le taux national (lui aussi en baisse) est de 3 points. On note parallèlement une augmentation des décisions vers la voie Pro de 6,4 points alors que l'augmentation au niveau national est inférieure à 1 point.

1.3 Evolution des demandes des familles - Comparaison France



Dans l'académie, les demandes des familles vers la 2nd GT sont plus faibles qu'au niveau national (avec une différence de 3 points en moyenne). Les demandes au niveau national baissent pour la 3^{ème} année consécutive, dans notre académie, cette baisse intervient pour la 1^{ère} fois depuis 2014.

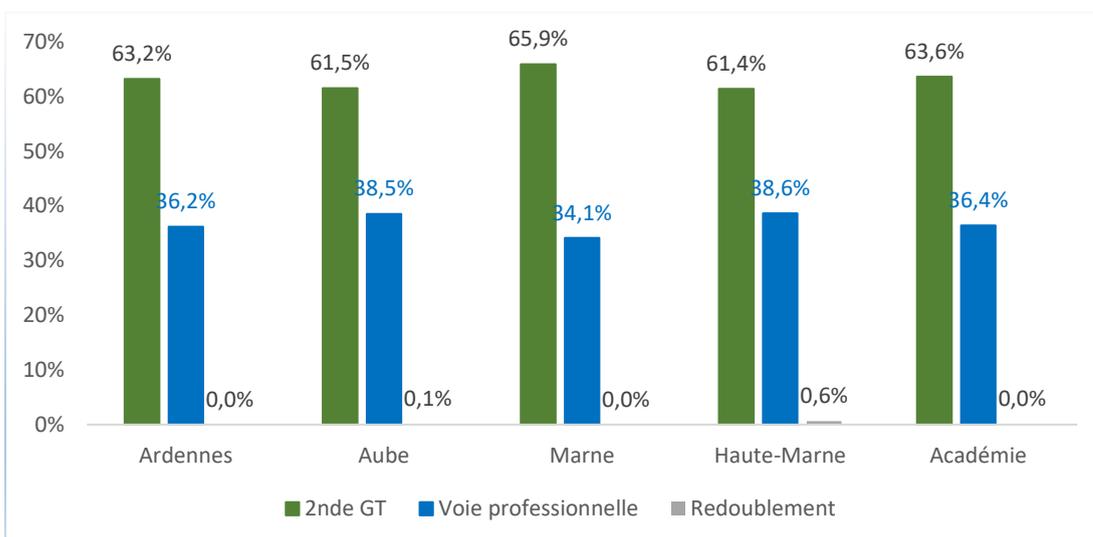
1.4 Evolution des demandes des familles et des décisions d'orientation



La baisse du taux de décisions est de presque 6 points (63,6% en 2019 contre 69,5% en 2018).

Les vœux des familles reculent de 0,5% (66,9% en 2019 pour 67,4% en 2018).

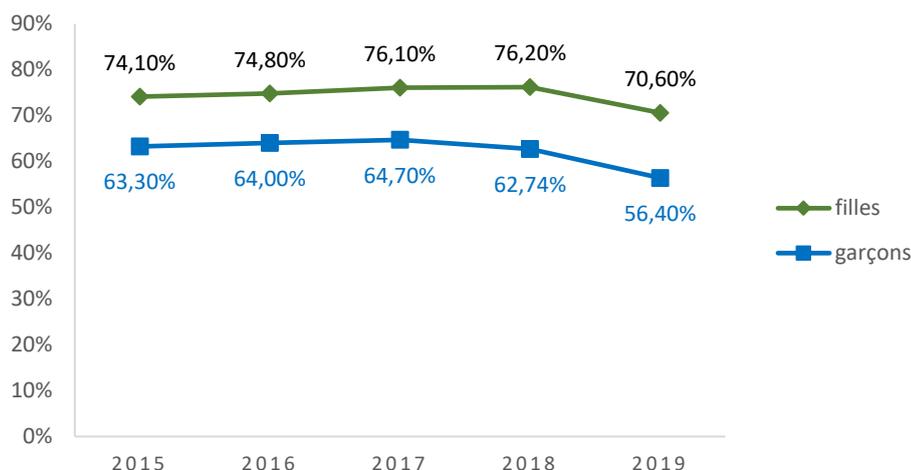
1.5 Décision d'orientation selon les départements



Les taux de décisions d'orientation vers la 2GT suivent une tendance à la baisse dans tous les départements. L'Aube et la Haute-Marne accusent les baisses les plus importantes par rapport à 2018 (respectivement -7,5% et -8,1%). Elle est de -4,5% dans les Ardennes et de -4,3% dans la Marne.

1.6 Décisions d'orientation – Comparaison filles/garçons

2GT



Un écart constant peut être observé entre les décisions d'orientations vers la 2GT des filles et des garçons. Précédemment maintenu aux alentours de 11 points, celui-ci a augmenté de façon significative dès 2018 passant à 13,5 puis à 14,2 en 2019. La baisse des décisions d'orientation vers la 2GT concerne davantage les garçons que les filles.

2. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel

Décision d'orientation - juin 2019 - (effectifs : 429 élèves, 155 filles et 274 garçons)

3ème prépa pro	Ardennes		Aube		Marne		Haute Marne		ACADEMIE		FRANCE
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	%
2nde pro	58	52,3%	57	72,2%	116	63%	25	46,3%	256	59,7%	64%
1ère CAP2	52	46,9%	22	27,9%	66	35,9%	29	53,7%	170	39,6%	34,4%
2nde GT	1	0,9%	0	0%	2	1,1%	0	0%	3	0,7%	2%

Les élèves de 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel s'orientent majoritairement en voie professionnelle. L'orientation en 2nd GT reste marginale.

3. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 3ème SEGPA

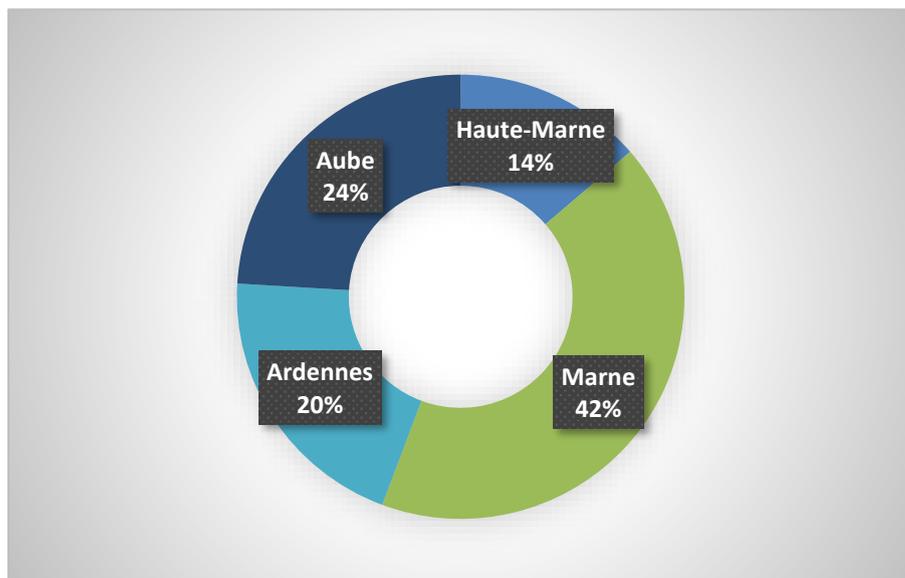
Décision d'orientation - juin 2019 - (effectifs : 458 élèves, 184 filles et 274 garçons)

3ème SEGPA	Ardennes		Aube		Marne		Haute Marne		ACADEMIE		France
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	%
1CAP2	131	97,76%	77	98,72%	168	96,00%	67	94,37%	443	96,72%	92,00%
2nde pro	3	2,24%	1	1,28%	7	4,00%	4	5,63%	15	3,28%	7,11%
2nde GT	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
Autres parcours	2	1,5%	1	1,3%	2	1,1%	5	6,6%	10	2,1%	
Maintien	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0,00%

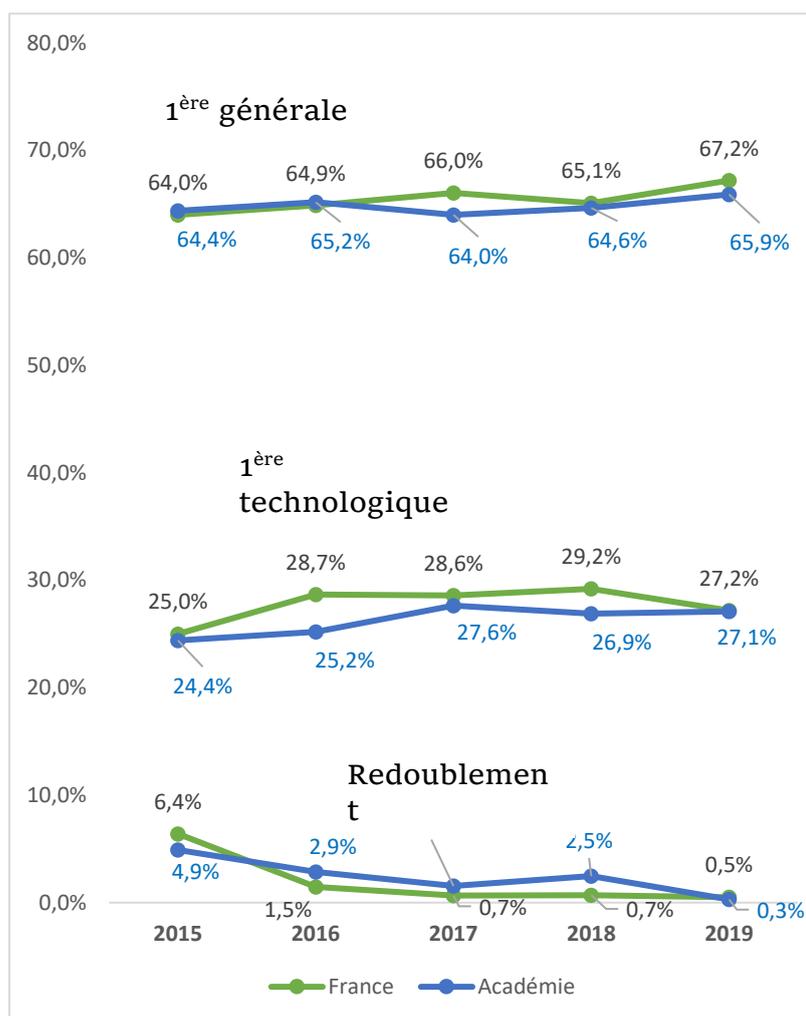
Le CAP est la poursuite d'études privilégiée des 3èmes SEGPA. Les autres orientations sont marginales.

4. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 2nde GT

a. Répartition des élèves selon les départements (effectifs : 7940 élèves, 4388 filles et 3552 garçons)



b. Evolution des décisions d'orientation – Comparaison France



On observe une progression du taux de décision d'orientation vers la 1^{ère} G ou T de +1,5 points (65,9% en 2019, 64,6% en 2018)

Cette augmentation est plus importante vers la 1^{ère} Générale : +1,3%, elle est de +0,2% vers la 1^{ère} Technologique.

Fait remarquable : un certain nombre de lycées connaissent une variation importante, à la hausse ou à la baisse, de leur taux de décision d'orientation vers la 1^{ère} Générale par rapport à l'année passée :

- de -17,3 à +16,3 points dans les Ardennes
- de -9 à +17,6 points dans l'Aube
- de -15,4 à +17,4 points dans la Marne.

Dans la Haute-Marne, aucun établissement ne marque d'écart aussi important à la baisse :

- de -7,9 à +15,4 points.

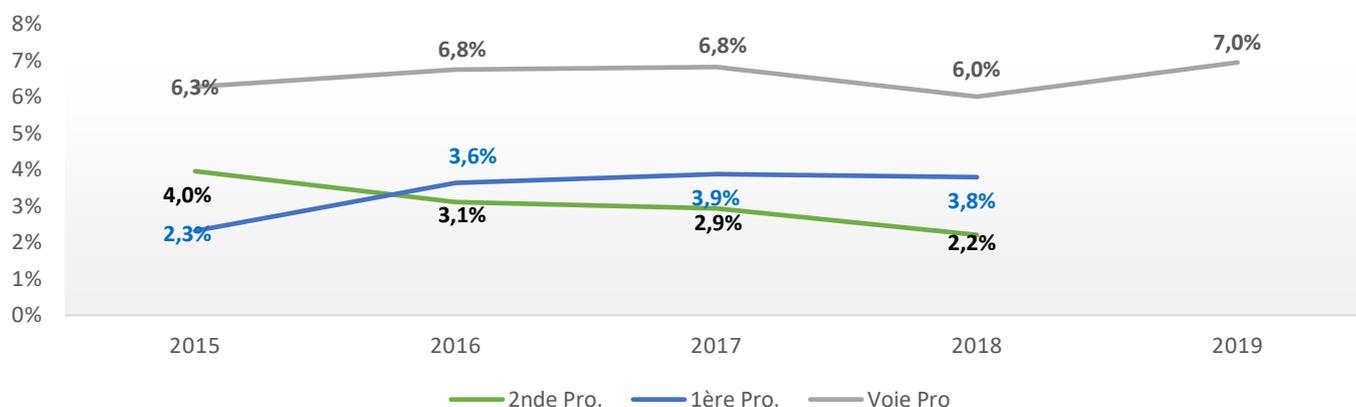
Ces écarts importants peuvent en partie s'expliquer par la mise en place de la réforme du LEGT :

- des lycées qui n'offraient pas l'ensemble des trois filières générales disposent à présent d'une offre d'EDS suscitant une plus forte demande des familles.
- des orientations vers la filière STMG ont pu se substituer à ce qui aurait pu être une décision vers la filière ES.

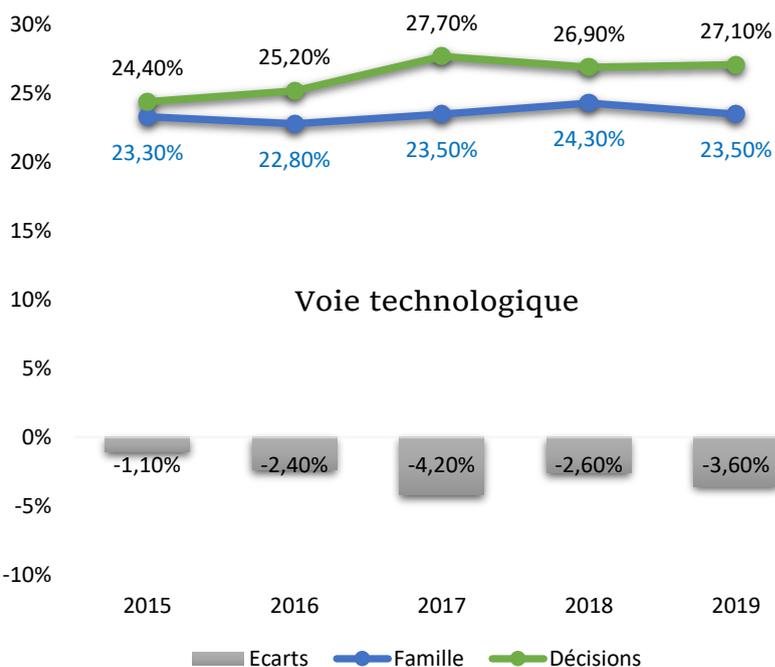
Le taux de redoublement recule de 2,2 points. Il concerne 23 élèves (environ 0,3%).

c. Evolution des demandes des familles (vœux) et des décisions d'orientation en 1^{ère} générale et 1^{ère} technologique

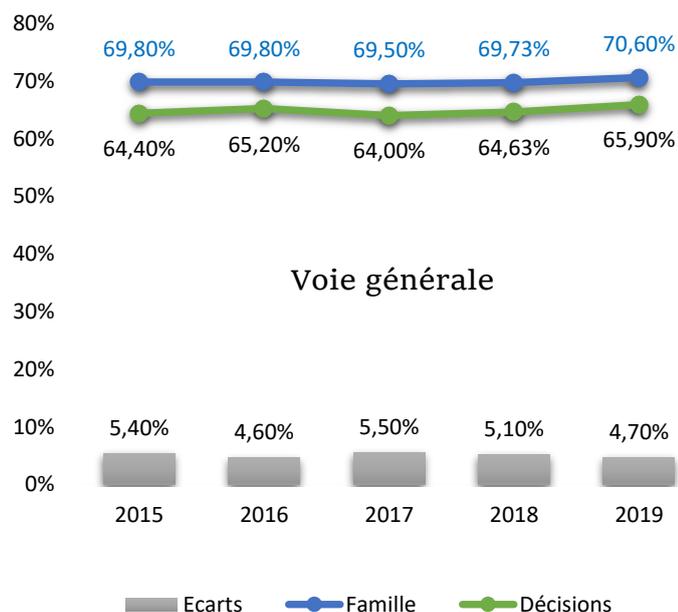
Pour la phase définitive, Siècle Orientation ne distingue plus les décisions vers la 2nd et la 1^{ère} Pro. Elles apparaissent sous le libellé général « Voie Professionnelle » et correspondent donc désormais à une courbe unique.



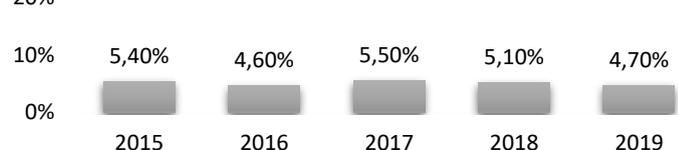
Décisions d'orientation après la 2^{de} GT



Voie technologique



Voie générale



Les familles demandent plus la 1^{ère} générale qu'elles ne l'obtiennent.

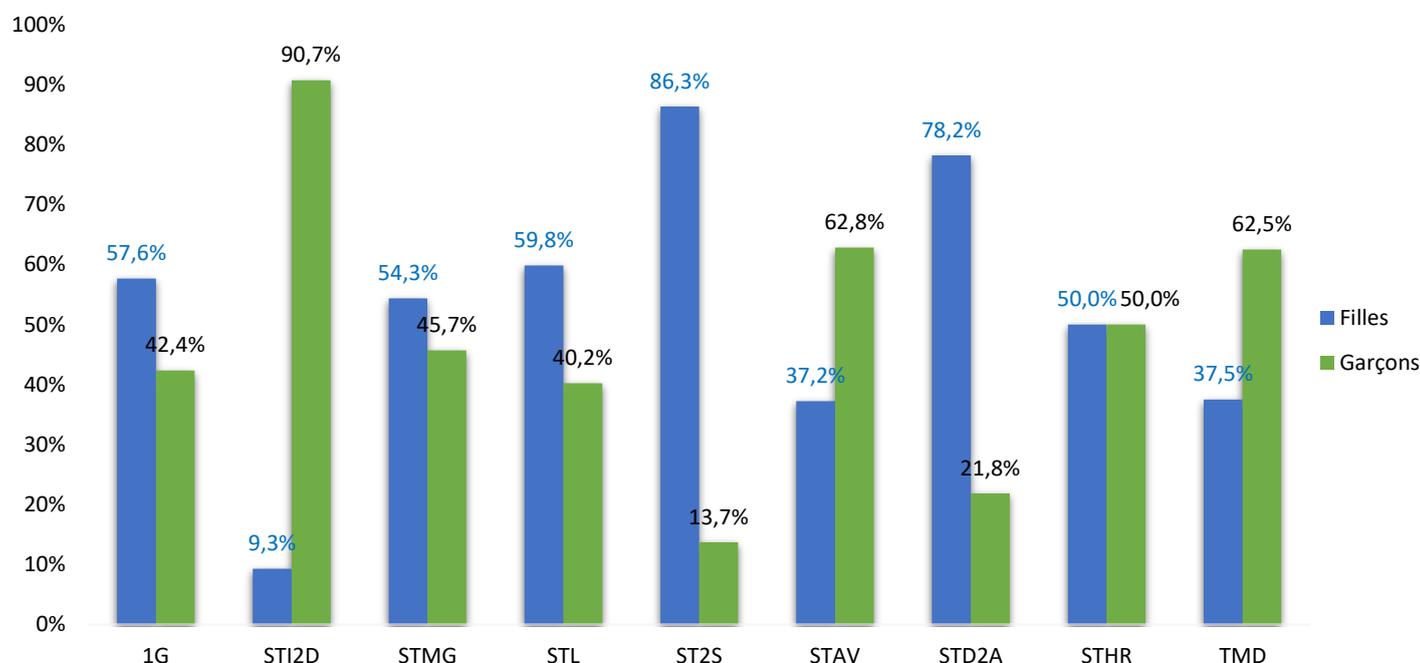
d. Décision d'orientation selon les départements

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Académie	France
Passage en 1^{ère} générale						
1 Générale	65,8%	62,6%	70,4%	63,4%	65,9%	67,16%
Passage en 1^{ère} technologique						
STI2D	4,3%	4%	4,3%	10,2%	5%	5,63%
STMG	17,8%	17,3%	12,4%	10,9%	14,3%	14,10%
ST2S	3,5%	4,1%	3,9%	5,4%	4%	3,93%
STL	1,8%	1,7%	1,3%	0,1%	1,3%	1,49%
Autres premières	2,4%	3,1%	1,7%	3,8%	2,5%	2,04%
Total	29,8%	30,41%	23,51%	30,4%	27,11%	27,82%
Réorientation voie pro	4,4%	7%	6%	6,2%	6,95%	4,50%
Redoublement	0%	0,1%	0,2%	1,3%	0,3%	1,10%
Demandes de Maintien	3	41	24	0	68	NC

Les taux de décisions d'orientation après la classe de 2^{nde} GT sont marqués par une différence importante entre départements :

- 7,8 points d'écart entre la Marne et l'Aube pour le passage en classe de 1^{ère} générale.
- 6,9 points d'écart entre Aube/Haute-Marne et la Marne pour le taux de décision 1^{ères} technologiques.
- des demandes de maintien très inégales.

e. Décisions d'orientation en première générale ou technologique - Comparaison filles/garçons



L'analyse de la répartition du taux de décisions d'orientation des filles et des garçons dans les différentes séries de 1^{ère} montre que la mixité est très relative, notamment dans les séries technologiques STI2D, ST2S et STD2A où l'orientation sexuée est particulièrement marquée. La filière ST2S marque cependant une augmentation de 4 points du taux de décision concernant les garçons par rapport à 2018.

5. Bilan de l'appel

Appel 3 ^{ème} par département	08	10	51	52	Aca	France
Nbre d'appels formulés	2	9	10	1	22	3 364
Nbre d'appels satisfaits	1	4	5	1	11	1 747
Taux d'appels satisfaits	50%	44%	50%	100%	50%	51,93%

Appel 2 ^{nde} GT par département	08	10	51	52	Aca	France
Nbre d'appels formulés	1	10	15	0	26	1 918
Nbre d'appels satisfaits	1	6	9	0	16	995
Taux d'appels satisfaits	100%	60%	60%	-	61.5%	51,88%

© Rectorat de l'académie de Reims
Édition : décembre 2019
Directrice de la publication : Hélène INSEL
Conception : Service Académique d'Information et
d'Orientation
Photographies :



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE REIMS

1, rue Navier 51082 Reims cedex
Téléphone : 03.26.05.69.69

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures

Nous suivre :

 twitter.com/academie_reims

 facebook.com/academie.reims



www.ac-reims.fr